

Conseil Supérieur de la Pêche

LE SAUMON EN FRANCE SAISON DE PECHE 1998

LA NATURE NOUS RESERVE SES SURPRISES...

Avec 1711 captures réalisées en zone fluviale, dont 1581 par pêche à la ligne (voir tableau et figure ci-contre), 1998 se situe à 63 % de la moyenne des dix dernières années. Année médiocre donc, alors qu'au début de la saison on attendait une année moyenne dans le Sud-Ouest et une bonne montée de castillons dans le Massif Armoricaire, où 1997 avait été une des meilleures années de la décennie pour la production de smolts.

Par région, la situation peut s'analyser comme suit :

MASSIF ARMORICAIRE (Bretagne, Basse-Normandie)

Le retard dans la montée des différentes composantes du stock (saumons de printemps, castillons) qui était apparu ces dernières années est encore plus flagrant :

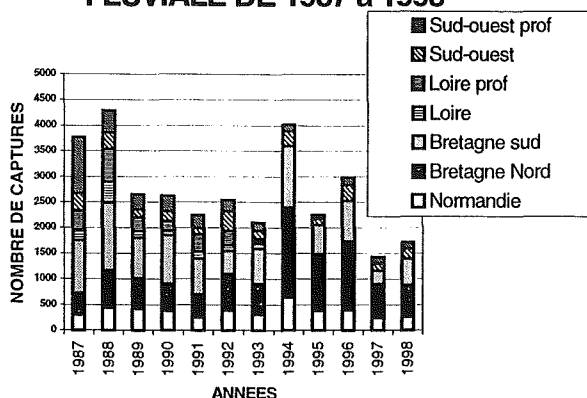
- le premier pic de castillons, qui s'observait plutôt début ou mi-juin il y a une dizaine d'années s'est situé presque en mi-juillet en 1998
- on n'observe plus de pic de captures de saumons de printemps à l'ouverture de la pêche, on peut même dire, comme cela a été observé dans le Scorff qu'à l'ouverture aucun saumon - à l'exception des bécards pas tous repartis en mer - n'était encore présent dans la plupart des bassins.

La montée de saumons de printemps a été faible, conformément à ce qui était attendu car elle correspondait à des productions de smolts modestes en 1995 et 1996. En outre, la montée de castillons, qu'on attendait bonne a été décevante. Il est fort probable que ceci est dû à une modification des conditions de survie en mer, sans qu'on sache si elles vont se prolonger dans les années à venir. Les suivis de captures par la pêcherie professionnelle en estuaire maritime ne donnent aucune capture dans l'Odette et environ 50 captures dans l'Aulne.

ANNEE 1998		
NOMBRE DE CAPTURES DE SAUMONS EN ZONE FLUVIALE		
COURS D'EAU	AUX LIGNES	PROFESSIONNELLES
AUTHIE	1	
BRESLE	20	
ARQUES	15	
TOUQUES	10	
ORNE	2	
VIRE	2	
SIENNE	35	
SEÉ	80	
SELUNE	80	
COUESNON	15	
<i>Total Normandie</i>	<i>260</i>	
LEFF	4	
TRIEUX	109	
LEGUER	40	
<i>Total Côtes d'Armor</i>	<i>153</i>	
DOURON	30	
PENZE	40	
HORN	1	
ELORN	117	
MIGNONNE	2	
CAMFROUT	1	
AULNE	277	
GOYEN	35	
JET	20	
STEIR	35	
ODET	43	
AVEN	49	
ISOLE	5	
ELLE	95	
LAITA	1	
<i>Total Finistère</i>	<i>751</i>	
SCORFF	100	
BLAVET	120	
KERGROIX	3	
<i>Total Morbihan</i>	<i>223</i>	
<i>Total Bretagne</i>	<i>1127</i>	
Loire-Allier	Pêche interdite	
GAVE D'OLORON	180	
GAVE DE MAULEON	6	
NIVE	4	
ADOUR (Professionnels)		130
NIVELLE	4	
<i>Total Sud-Ouest</i>	<i>194</i>	
<i>Total France</i>	<i>1581</i>	<i>130</i>

Le SUD-OUEST

CAPTURES DE SAUMONS EN ZONE FLUVIALE DE 1987 à 1998



Les captures d'adultes réalisées sur le bassin de l'Adour au cours de la saison de pêche 1998 sont estimées à quelques 1000 saumons se répartissant comme suit :

- pêche à la ligne : environ 200
- pêche professionnelle : environ 800 poissons, dont 130 en amont de la limite de salure des eaux.

Il semble que les prises aient été en majorité des grilse (1 hiver de mer) (données provisoires). Ce chiffre est médiocre en regard du potentiel de l'Adour, mais il était prévisible et annoncé compte tenu des repeuplements effectués en 1996 (donnant des grilse en 1998) et du contingent de juvéniles sauvages de 1995 (donnant les " petits saumons " 1998).

LES PLUS GROS POISSONS PAR REGION

Le Sud-Ouest est toujours en vedette puisque les quinze plus gros poissons, d'une taille supérieure à 88 cm proviennent du bassin de l'Adour. Le record est de 1,02 m pour 10,260 Kg sur le Gave d'Oloron.

Dans le Massif Armoricaïn, on note 2 poissons de 88 cm dans la Sienne et la Sélune (Manche), et un de 85 cm dans l'Ellé (Bretagne).

DES NOUVELLES DE LA LOIRE

La pêche du saumon est fermée depuis 1994 dans le bassin de la Loire en raison du faible niveau du stock. Celui-ci subit l'impact des diverses activités humaines qui provoquent notamment des retards migratoires (seuils et barrages) et des atteintes à la qualité de l'habitat et de l'eau (cas du bouchon vaseux estuarien).

Un programme de restauration du stock associant actions sur le milieu et opérations de repeuplement se poursuit. Il est suivi depuis trois ans par la Station de Comptage de Vichy : 267 saumons ont été comptabilisés pour 1998, soit un effectif en baisse de 30 % par rapport à 1997, et proche de celui de 1996. Le stock est principalement constitué de petits saumons (2 hivers de séjour marin) et de grands saumons (3 hivers). Contrairement à 1997, ce sont les petits saumons qui sont majoritaires en 1998. ceci a pour conséquence une dépose d'œufs plus faible : 1,3 million d'œufs (contre 2,3 millions en 1997).

CONDITIONS DE MIGRATION

Les mois de janvier et avril-mai 1998 ont connu des périodes de fort débit qui ont facilité la migration, notamment pour la dévalaison des smolts (passage des prises d'eau et du bouchon vaseux estuarien). Ceci laisse espérer de meilleurs retours en 2000.

Les axes migratoires continuent à être surveillés et équipés pour garantir la circulation des migrateurs. A signaler le secteur de la Loire moyenne qui a perdu beaucoup de sa fluidité migratoire depuis les années 60 en raison de la construction de seuils et de l'enfoncement du lit consécutif aux extractions de matériaux.

Les principaux travaux réalisés ou achevés en 1998 ont concerné :

- la Loire à Dampierre en Burly (2 passes à poissons)
- l'Allier supérieur (effacement du barrage de St Etienne du Vigan qui a permis dès la première année l'installation de 5 frayères de saumon à l'amont du site)
- la Vienne (effacement du barrage de Maisons Rouges)

SOUTIEN DES EFFECTIFS

Dans l'attente de la réalisation de la salmoniculture du Haut-Allier à Chanteuges (Haute-Loire), les outils de production existants sont fortement mobilisés pour assurer en urgence une phase transitoire de soutien des effectifs.

A partir de saumons sauvages ou de géniteurs " enrhumés ", 70 000 équivalents saumoneaux sont déversés sur l'axe Allier et 20000 équivalents saumoneaux sur l'axe Vienne-Gartempe.

BASSIN DE L'AULNE (BRETAGNE) : LES DIFFICULTES DE LA RESTAURATION

Suite au constat d'un état de dégradation important du stock de saumons, un programme de restauration de l'Aulne est en cours depuis le début des années 90. Ce programme associe des actions pour restaurer la libre circulation (28 obstacles sur 70 Km de cours principal canalisé) et un soutien des effectifs.

Un récent bilan montre que malgré l'augmentation des retours (jusqu'à 1000 captures en 1994) liée aux déversements de poissons d'élevage et malgré une forte probabilité d'avoir une quantité de reproducteurs suffisante en fin de saison de pêche, le stock sauvage n'a pas progressé avec les déversements. Les derniers recensements de frayères réalisés en 1991-92 et 1996-97, et les deux campagnes de suivi par indices d'abondance des tacons 0+ conduisent de manière concordante à considérer que le stock " sauvage " est très faible,

avec une quasi-absence de colonisation du cours naturel non canalisé où se trouve l'essentiel des zones de frayères et de grossissement des tacons.

Les questions que pose ce constat sont multiples :

- les barrages ne constituent-ils pas encore une gêne à la circulation telle que les migrateurs ne peuvent atteindre les zones de reproduction ?
- les reproducteurs sont-ils capables de se reproduire dans les conditions naturelles (domestication par l'élevage) ?
- si la reproduction naturelle a lieu, la qualité du milieu est-elle suffisante pour permettre la survie et le développement des juvéniles ?

Pour réorienter si nécessaire les actions en cours et garantir le succès de l'opération, il est nécessaire de répondre dans l'ordre à ces interrogations. Un projet visant à équiper des saumons de marques radio émettrices pour évaluer leur capacité à franchir les obstacles pourrait déboucher dès 1999.

CAPTURES ET ETAT DES STOCKS DE SAUMONS EN BRETAGNE : INFORMATIONS APPORTÉES PAR LES INDICATEURS DE SUIVI DES STOCKS

Depuis 1996, la fixation d'un total autorisé de captures (TAC) par bassin permet de suivre le niveau d'exploitation des stocks. Globalement, malgré la mauvaise montée de 1998, seulement 50 % du potentiel du massif armoricain aurait été exploité. Il faut toutefois remarquer que cette proportion est en augmentation par rapport aux années précédentes (38 % en 1996, 47 % en 1997) et que certains bassins sont plus exploités que d'autres. Le Goyen par exemple a dépassé le TAC (mais trop tardivement pour justifier une fermeture anticipée de la pêche).

D'autre part, le suivi précis réalisé sur le bassin du Scorff (dépose d'œufs réelle, production de smolts) permet de penser que le modèle de gestion utilisé est peut-être un peu " optimiste " : la dépose d'œufs recherchée n'a pas été atteinte en 1998 et les densités de juvéniles issus de la dépose d'œufs théoriquement suffisante en 1997 sont les plus faibles observées depuis 1993. On reste toutefois jusqu'à présent dans la gamme normale des fluctuations naturelles. Le suivi des années à venir permettra d'ajuster le modèle si nécessaire.

BASSINS	TAUX DE CONSOMMATION DU TAC en fin de saison 1998 en %
SIENNE	85
SEE	44
SELUNE	84
COUESNON	29
LEFF	6
TRIEUX	80
JAUDY	0
LEGUER	29
DOURON	73
PENZE	82
DOURDUFF	0
ABER-WRACH	0
ELORN	63
MIGNONNE	8
CAMFROUT	3
FAOU	0
AULNE	52
GOYEN	124
ODET	46
AVEN	52
ELLE	43
SCORFF	68
BLAVET	35
KERGROIX	18

ANNEES	1994	1995	1996	1997	1998
Nombre de smolts produits	?	6206	3261	10628	4827
Nombre de saumons de printemps montés	?	74	102	75	24
Nombre de castillons montés	694	908	654	467	527
Montée totale en nombre de poissons	?	982	756	542	551
Taux de réalisation de la dépose d'œufs en fin de saison (objectif recherché : 950 000 œufs)	169 %	170 %	145 %	100 %	89%

RESULTATS DE LA STATION DE CONTRÔLE DU
MOULIN DES PRINCES 1994-1998

Le suivi des stocks de juvéniles a été étendu à 10 cours d'eau en 1998. Dans les bassins où plusieurs années de données sont disponibles, on observe une diminution de l'abondance de juvéniles (notamment sur le Léguer, Odet, Blavet, Scorff). Ces résultats indiquent une moins bonne réussite de la reproduction 1997-1998, qui peut être liée à la faible abondance des montées 1997.

Le niveau des stocks semblant fortement entamé par les mauvaises montées des deux dernières années, les perspectives de retour pour les années à venir semblent assez médiocres.

INDICES D'ABONDANCE DE TACONS DE L'ANNEE SUR DIFFERENTS BASSINS BRETONS							
BASSIN	Nbre DE STATIONS	ANNEES					
		1993	1994	1995	1996	1997	1998
COUESNON							13
LEFF	7					22	26
TRIEUX	20					29.0	26
LEGUER	19					49.0	15
DOURON							35
ELORN							18
AULNE	21					13.0	<1 (*)
ODET	16		30.4	40.4	66.5	53.4	15
SCORFF	45	9.8	17.5	11.8	31.6	29.6	8.9
BLAVET	12					23.7	7

(*) sur l'Aulne, les prospections en 1998 ont été faites avant les opérations de repeuplement, ce qui explique le très faible indice comparé à celui de 1997

ET DANS LE BASSIN ADOUR-GAVES...

Les contrôles par pêche électriques sur les stations de référence révèlent une fois encore un rendement de la reproduction 1997-1998 bien médiocre. Malgré des conditions hydroclimatiques défavorables pendant l'hiver 1997-98, il ne fait guère de doute que le déficit largement chronique du recrutement naturel sur le bassin Adour tient d'abord à une insuffisance du nombre de géniteurs.

Les observations faites lors de la reproduction 1998-99 montrent que les zones de référence ont été correctement fréquentées par les reproducteurs. Par ailleurs, les conditions hydroclimatiques ont été plutôt clémentes. Il convient de rester circonspect, mais la situation de départ apparaît plus favorable.

Sur la base des effectifs théoriques de juvéniles sauvages et d'alevinage censés avoir dévalé les années précédentes, on peut avancer, toutes proportions gardées, que 1999 sera une saison moyenne pour les grilse, et plutôt bonne pour les petits saumons (deux hivers de mer).

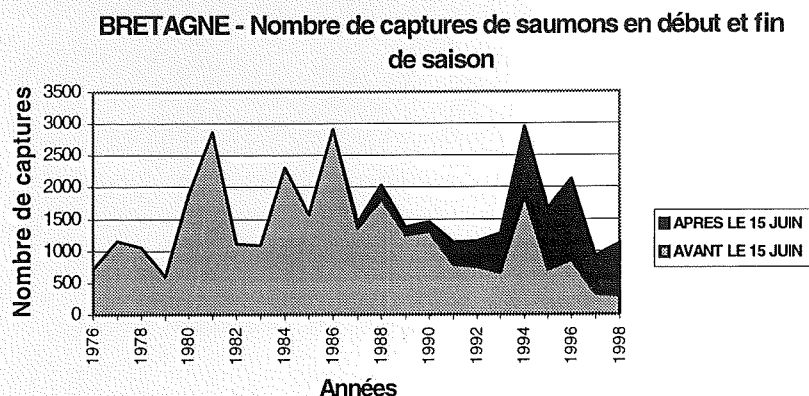
ETAT SANITAIRE DES STOCKS : ETUDES EN COURS

Une étude de l'affection connue sous le nom d'UDN (« nécrose dermique ulcéral ») a été lancée en 1998 sur le Scorff, mais n'a pas abouti en raison des faibles montées. Une extension aux autres cours d'eau de la région est en cours. Il s'agit dans un premier temps de confirmer que cette pathologie est bien la même que celle qui a fait l'objet de travaux de recherche importants en Grande-Bretagne.

Un autre risque important est signalé, avec la présence possible en France de *Gyrodactylus salaris*, parasite des salmonidés. Ce parasite est originaire du saumon de la Baltique chez qui il ne cause pas de mortalité significative. Il peut vivre et se reproduire chez tous les salmonidés, mais cause des mortalités massives chez les juvéniles de saumon. Son introduction accidentelle en Norvège a causé la disparition de 37 stocks de saumons : la densité de juvéniles dans les bassins infectés a été divisée par un facteur 80. Compte tenu de l'ampleur des transferts de poissons pour des raisons commerciales ou de repeuplement, le risque d'introduction du parasite fait peser une menace grave pour nos stocks. Une étude est actuellement en cours dans le Sud-Ouest et en Bretagne pour déterminer dans un premier temps le risque de présence du parasite, et dans un second temps la sensibilité des saumons français aux différentes souches de *Gyrodactylus*. Cette étude sera étendue aux autres bassins concernés par le saumon. Dans l'immédiat, la précaution élémentaire commande d'éviter toute introduction de poissons de provenance extérieure au bassin, et encore plus de régions éloignées. Une fiche technique devrait être diffusée prochainement pour décrire les traitements à appliquer aux poissons en élevage pour minimiser les risques de diffusion du parasite.

NOUVELLE REGLEMENTATION EN 1999 : PROTECTION DES SAUMONS DE PRINTEMPS EN BRETAGNE

Les effectifs de saumons de printemps sont au plus bas. Cette situation est masquée par l'évolution récente de la réglementation qui permet aux pêcheurs de capturer davantage de saumons en prélevant sur la fraction " castillons ", mais elle serait beaucoup plus évidente si on avait conservé les mêmes dates d'ouverture depuis 1986 : au lieu de capturer plus de 1100 poissons en Bretagne en 1998 (ce qui est déjà peu...), les pêcheurs n'auraient même pas atteint le score de 300 saumons ! (cf. graphique ci-après).



A la demande des structures internationales de protection et de gestion des stocks de saumons, relayée au COGEPOMI par le représentant de l'Etat, des mesures de protection de cette fraction des populations sont mises en place en 1999. Les représentants des pêcheurs ont demandé d'harmoniser ces mesures sur les quatre départements bretons et n'ont pas souhaité un recul de la date d'ouverture. La mesure mise en place est donc un quota individuel d'un seul saumon de printemps par pêcheur, à prendre avant le 15 juin. Au-delà de cette date, tout saumon de printemps doit être remis à l'eau, que le quota individuel ait été pris ou non. **Le saumon de printemps est défini comme tout poisson d'une taille égale ou supérieure à 70 cm.** Les pêcheurs doivent inscrire la taille de chaque poisson capturé ainsi que le n° de bague utilisé sur leur carnet récapitulatif de captures. En complément, l'usage de la gaffe est interdit pour conserver une chance de survie aux poissons remis à l'eau.

Cette mesure sera évaluée en 1999, notamment au niveau de la participation des pêcheurs par la déclaration des captures, la situation s'étant nettement dégradée au cours des deux dernières années. La gestion des stocks suivant le modèle des TAC est favorable aux pêcheurs en permettant une exploitation optimale des stocks, mais en revanche elle ne peut être appliquée correctement que s'ils acceptent de jouer le jeu en participant avec un taux de déclaration suffisant. Si ce n'était pas le cas, ils feraient peser une menace sur l'avenir des stocks et un retour à une réglementation contraignante serait inévitable.

REGLEMENTATION DANS LE SUD-OUEST

Dans le Sud-Ouest, différentes mesures visant à réduire l'exploitation des adultes pour accroître le stock de géniteurs sont actuellement examinées par le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs. Les projets à l'étude sont notamment un arrêt de la pêche au filet pendant les mois de juin et juillet, et un TAC pour la pêche à la ligne. Aucune décision n'a toutefois été arrêtée à ce jour.

